

## DEMANDE DE COPIE DE TRANSCRIPTION HYPOTHÉCAIRE

Réponse souhaitée :  Courrier  E-mail

Civilité :  M.  Mme  Société

Nom et prénom .....  
Société .....  
Adresse .....  
Code postal .....  
Ville .....  
Téléphone .....  
E-mail .....

<b>Bureau de la Conservation des hypothèques</b>	
<b>Numéro de volume</b>	
<b>Numéro ou date de la transcription</b> (JJ/MM/AAAA)	
<b>Informations complémentaires</b> (nom du notaire, type d'acte)	
<b>Motif de la demande</b> (succession, vente, recherche personnelle)	

**Attention** : les Archives conservent les fonds hypothécaires jusqu'à 1955. Pour les documents plus récents, vous devez contacter le Service de la publicité foncière concerné.

Les Archives n'effectuent plus les relevés de formalités qui sont consultables à l'adresse [http://archives.rhone.fr/#recherche\\_hypotheques](http://archives.rhone.fr/#recherche_hypotheques). Vous y trouverez également un mode d'emploi (Faire une recherche).

### Tarifs :

- courrier papier : 3 € jusqu'à 15 photocopies puis 0,20 € par photocopie supplémentaire,
- messagerie électronique : gratuit.